

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2025	69

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE  
8, Place de l'Eglise  
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2025**

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 19

Le 19 Novembre 2025 à 19 h 30

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.  
(2<sup>ème</sup> convocation, , le quorum n'ayant pas été atteint loirs de la 1<sup>ère</sup> convocation du 13.09.2025)

**PRESENTS :** SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ROBERT Bruno, LHOMME Louisette, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny, LUKUNGA Joseph

**ABSENTS EXCUSES :**

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

Madame BOULE qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame LHOMME Louisette

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

Monsieur ADOUENI Léon qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty

Monsieur BOSCHARD Frédéric qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Madame ALEXANDRE Valérie

Madame ZITO Josette

**Secrétaire de séance : Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique**

**Date de convocation : 8 Novembre 2025**

**Date d'affichage : 8 Novembre 2025**

Le quorum n'est pas nécessaire car deuxième convocation

**OBJET : ACQUISITION DE PARCELLES DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE  
DE RETROCESSION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS LE PETIT LIEVRE  
II**

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte la délibération suivante :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à l'acquisition de plusieurs parcelles dans le cadre d'une procédure de rétrocession des équipements communs, qui permettra ensuite à la commune de les intégrer dans le domaine public communal.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2241-1,

Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20251119-2025-69-DE  
Date de réception préfecture : 02/12/2025

Vu la procédure de classement des voiries et des espaces communs dans le domaine public communal des articles L. 141-1, L. 141-3 et R. 141-4 et suivant du code de la voirie routière,

L'acte de vente par ASL LE PETIT LIEVRE II au profit de la commune portera sur les parcelles suivantes, sous réserve d'ajustement de surface suivant division, identifiées sur le plan ci-annexé, sur l'extrait cadastral :

- OY 394 : 4 930 m<sup>2</sup>
- OY 503 : 22 654 m<sup>2</sup>

Sur les rues :

- Claude Monet,
- Henri Matisse
- Martin Luther King
- Nelson Mandela
- Paul Cézanne
- République
- Rosa Parks
- Simone Veil

Soit une superficie totale d'environ 27 584 m<sup>2</sup>, sous réserve d'ajustement de surface.

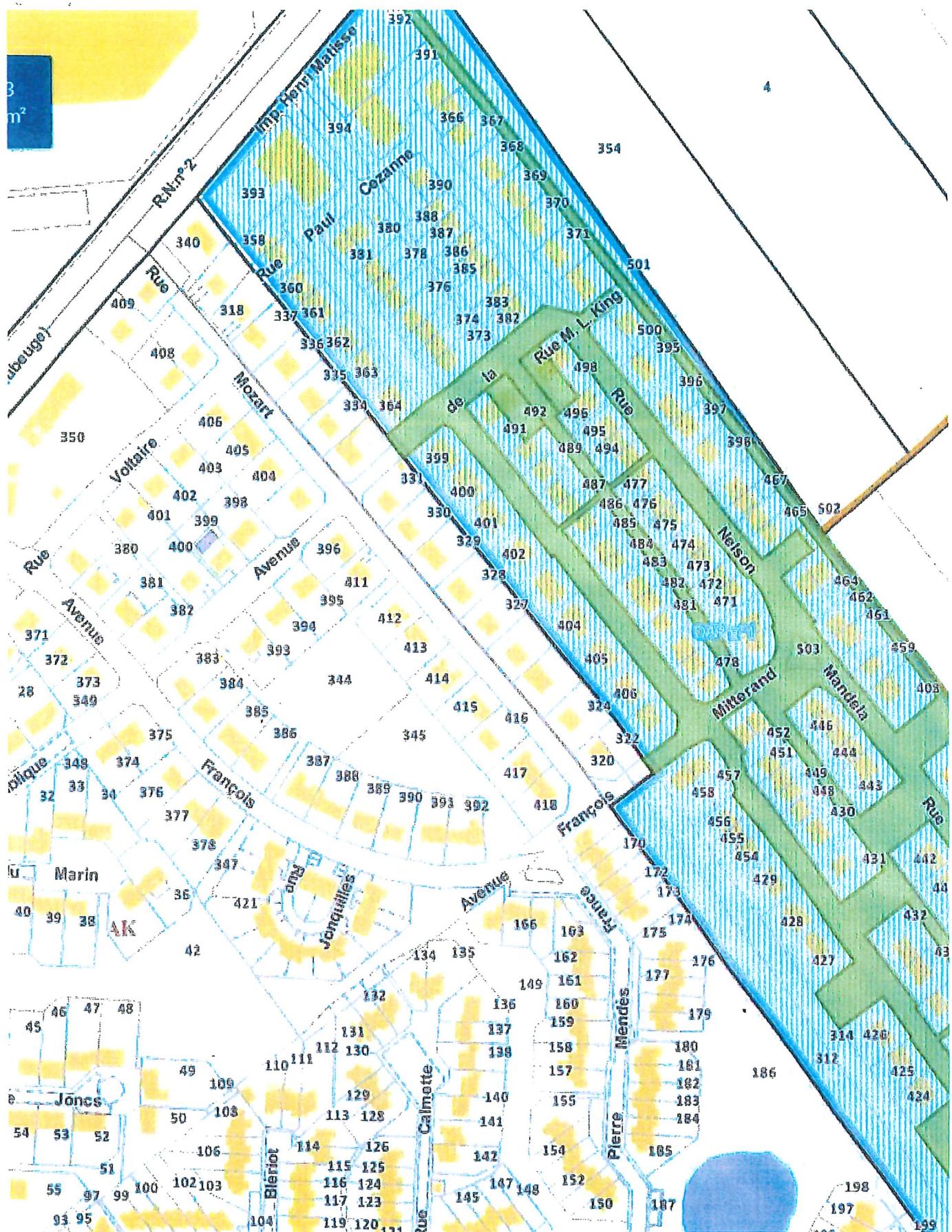
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

D'acquérir les parcelles cadastrées ci-dessus après d'ASL PETIT LIEVRE II pour 1'euro symbolique

De préciser que les frais de notaire seront supportés par la mairie de Le Plessis Belleville,  
D'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique, ainsi que tous les documents afférents à cet acte et à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Le Plessis Belleville, le 19 Novembre 2025  
Pour extrait certifié conforme,





Elisabeth GOMES  
Responsable service urbanisme

[Urbanisme@mairieleplessisbelleville.fr](mailto:Urbanisme@mairieleplessisbelleville.fr)

Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20251119-2025-69-DE  
Date de réception préfecture : 02/12/2025

Accusé de réception en préfecture  
060-216004945-20251119-2025-69-DE  
Date de réception préfecture : 02/12/2025